

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 12/007/2007

20 juillet 2007

AU 189/07

Arrestation arbitraire / Torture

ANGOLA

Pedro Maria António (h)
Paulo Mazungo (h)
André Conde (h)
Domingos Conde (h)

Les quatre hommes dont le nom figure ci-dessus ont été arrêtés arbitrairement le 14 juillet 2007 par des fonctionnaires de la police judiciaire provinciale de Cabinda. Ils protestaient contre la nomination d'un évêque et Amnesty International pense qu'ils ont été arrêtés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Selon certaines informations, ils ont été torturés.

Ces hommes ont été appréhendés pour avoir porté, lors d'une messe catholique tenue à l'occasion de la visite d'un cardinal du Vatican, des pancartes exprimant leur mécontentement quant à la nomination de Filomeno Vieira Dias comme évêque du diocèse de Cabinda. Détenus dans les locaux de la *Direcção Provincial da Investigação Criminal* (DPIC, Direction provinciale de la police judiciaire) de la ville de Cabinda, ils ont été inculpés d'« injure contre une autorité publique » et d'« incitation à la violence contre une autorité religieuse ». Ils doivent comparaître le 23 juillet devant le tribunal pénal provincial de Cabinda, où ils vont être jugés selon une procédure accélérée.

Ces quatre hommes font partie des nombreuses personnes n'appréciant pas la nomination à Cabinda d'un évêque originaire d'une autre province. Sur les pancartes qu'ils tenaient, on pouvait lire les slogans suivants : « *L'Église de Cabinda est divisée* », « *La voix du peuple est la voix de Dieu* » et « *Dom Filomeno ne représente pas le paradis pour les croyants* ». Interpellé en même temps qu'eux, un cinquième homme a semble-t-il été remis en liberté le même jour.

Pedro Maria António, Paulo Mazungo, André Conde et Domingos Conde ont été conduits dans les locaux de la DPIC. Le 17 juillet, ils ont été présentés au procureur général pour se voir signifier leur inculpation, alors que la législation angolaise prévoit que cette comparution doit intervenir dans les quarante-huit heures suivant l'arrestation. Selon les informations recueillies, ils ont été pris d'un accès de fièvre, mais n'ont pas été autorisés à recevoir la visite d'un médecin et se sont simplement soignés avec des médicaments apportés par leurs familles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cabinda est une bande de terre enclavée entre la République démocratique du Congo et le Congo. Reconnue internationalement comme territoire angolais, c'est la principale région exportatrice de pétrole du pays. Depuis l'indépendance de l'Angola, cependant, le territoire est en proie à un conflit armé de sécession conduit par le *Frente para a Libertação do Enclave de Cabinda* (FLEC, Front de libération de l'enclave de Cabinda). En 2004, le FLEC, l'Église, et des organisations de la société civile ont fondé le *Forum Cabindés para o Diálogo* (FCD, Forum de Cabinda pour le dialogue), en vue d'entamer des discussions avec le gouvernement pour établir la paix à Cabinda. Le 1^{er} août 2006, le gouvernement et le FCD ont signé un protocole d'accord pour la paix et la réconciliation à Cabinda. Cet accord a été rejeté par le FLEC et par certains membres de la société civile, au motif qu'il avait été signé par un ancien président du FCD exclu de cette organisation en avril 2006 et par conséquent non représentatif.

Nommé évêque du diocèse de Cabinda par le pape Jean-Paul II en février 2005, Filomeno Vieira Dias a pris ses fonctions en juin 2006. Sa nomination a suscité des polémiques, certains membres de l'Église catholique

étant réticents à accepter un évêque qui n'est pas originaire de Cabinda. Amnesty International ne prend pas position sur la nomination de Filomeno Vieira Dias, mais affirme toutefois que personne ne doit être arrêté et détenu pour le seul exercice de son droit à la liberté d'expression.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que Pedro Maria António, Paulo Mazungo, André Conde et Domingos Conde ont été arrêtés le 14 juillet et sont selon toute apparence des prisonniers d'opinion, détenus uniquement pour avoir exprimé, de manière pourtant pacifique, leurs opinions.
- faites part de votre inquiétude quant aux informations selon lesquelles ces hommes ont été torturés, et cherchez à obtenir la garantie que ces pratiques vont cesser immédiatement ;
- dites-vous préoccupé par le fait qu'ils ont été détenus sans inculpation bien au-delà du délai de quarante-huit heures prévu par la législation angolaise ;
- exprimez la préoccupation que vous inspirent les informations selon lesquelles les quatre hommes auraient eu un accès de fièvre et demandez aux autorités de les autoriser à bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

APPELS À :

Procureur général de la province de Cabinda

Exmo. Sr. Pascoal Joaquim

Fax : +244 231 222415

Formule d'appel : Excelência / Monsieur le Procureur,

Procureur général de la République :

Exmo. Sr. Dr. Augusto da Costa Carneiro

Procurador Geral da República

Procuradoria Geral da República

Rua 17 Setembro

Luanda, Angola

Fax : +244 222 333 170

+ 244 222 333 172

Formule d'appel : Excelência / Monsieur le Procureur,

Ministre de l'Intérieur

Sua Excelência General Roberto Leal Monteiro

Ministro do Interior

Ministério do Interior

Avenida 4 Fevereiro No. 106

Luanda, Angola

Fax : +244 222 395133

Formule d'appel : Excelência / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Ministre de la Justice :

Sua Excelência Manuel Aragão

Ministro da Justiça

Ministério da Justiça

Rua 17 Setembro, Luanda, Angola

Fax: +244 222 330 327

+244 222 338 175

Formule d'appel : Excelência / Monsieur le Ministre,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Angola dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 29 SEPTEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.